

# MODULE PRO

## (INITIATION À LA PROPRETÉ PUBLIQUE ET AU TRI DES DÉCHETS EN ENTREPRISE)

### CONCEPT ET OBJECTIFS

Le module PRO s'adresse tant aux **entreprises** qui souhaitent **sensibiliser leur personnel** à la gestion des déchets et à la propreté publique qu'à celles qui souhaitent **permettre à leur personnel de prester une activité de volontariat** dans le cadre de leur politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Il comprend deux volets :

- **un volet théorique** incluant un atelier d'information, de réflexion et d'échanges visant à mettre en place une réflexion globale au sein de l'entreprise en vue d'améliorer la gestion des déchets au sens large (tri dans l'entreprise, ramassage des déchets à l'extérieur de l'entreprise, etc.) ;
- **un volet pratique** basé sur une action de ramassage de déchets.

L'objectif est que chaque entreprise qui souhaite améliorer la manière dont elle gère la propreté dans et à l'extérieur de ses murs soit dotée d'une **stratégie personnalisée**, qui sera à la fois efficace et bénéfique tant pour elle-même que pour les membres de son personnel, dans leur vie privée.



### MODALITÉS PRATIQUES

Cette offre de service commence par une **visite préparatoire** dans l'entreprise. L'objectif est de **comprendre son environnement** et de **poser un diagnostic** afin de **personnaliser** la partie théorique pour qu'elle corresponde à la situation de l'entreprise et qu'elle **s'adapte** parfaitement **au public** présent et aux attentes de l'entreprise.

Sur base de ce diagnostic, **un module personnalisé est mis en place**. Il sera souple, évolutif et adapté au temps que l'entreprise pourra allouer à la sensibilisation/formation de son personnel. Il offrira aussi un juste équilibre entre théorie et pratique et s'adressera à différents types de publics : employés, ouvriers, cadres, etc.

### Quelques exemples des thématiques qui peuvent être abordées :

- expliquer le lien entre le tri et la propreté publique ;
- illustrer le coût de la malpropreté ;
- exposer les différences entre l'économie linéaire et l'économie circulaire ;
- donner du sens au recyclage en donnant des exemples d'objets utilisant des matériaux recyclés ;
- expliquer les différents logos : Point vert, ruban de Moebius (symbole du recyclage), etc. ;
- montrer le trajet du recyclage pour les différents types de déchets (verre, papier/carton, PMC, etc.) ;
- identifier les déchets typiques des entreprises (papier, cartouches d'encre, déchets organiques, PMC, etc.) ;
- faire le parallèle entre le tri réalisé à la maison et le comportement au travail ;
- analyser la malpropreté : quelle est la nuisance la plus fréquente dans le cadre du travail (mégots, déchets dans la voiture/camionnette/camion, déchets aux alentours de l'entreprise, etc.) ;
- présenter des solutions personnalisées pour l'entreprise.

Lors de la conclusion du module, l'idée est de permettre aux participants de prolonger la sensibilisation/formation par des actions concrètes qui s'inscriront dans le temps.

## ACTEURS ET RESSOURCES IMPLIQUÉS

Chaque entreprise détermine en interne un référent qui sera l'interlocuteur de Be WaPP pour élaborer le module personnalisé. L'entreprise définit également qui participera à ce module ainsi que la durée de celui-ci (une demi-journée ou une journée).

Be WaPP a développé ce module en collaboration avec **Good Planet** et **Fost Plus**.

## AVANTAGES

L'entreprise est un écosystème situé sur le territoire communal. Inciter les entreprises locales à organiser un module PRO est bénéfique tant pour celles-ci et leur personnel que pour la commune. En effet, le module PRO appelle au changement de comportement au sein de l'entreprise mais également au niveau du personnel et de sa sphère privée.

Ensuite, les actions opérationnelles de terrain, envisagées dans la partie pratique du module, ont un impact direct sur la propreté de la commune.

Chaque commune a donc tout intérêt à identifier les entreprises susceptibles d'être intéressées et à les inciter à participer. Le module PRO peut donc être une solution suggérée par la commune aux entreprises autour desquelles se posent des problèmes de malpropreté.

De nombreuses entreprises sont régulièrement à la recherche de structures avec qui collaborer pour proposer une action de volontariat à leur personnel. Cette action peut également s'envisager dans le cadre d'un team building.